

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 04/2019**

Séance du **30 mars 2019**

**OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018.**

Nombre de membres : <b>9</b>	Date de la convocation : 19/03/2019	
Afférents au conseil : <b>9</b>	Date d'affichage : 19/03/2019	
En exercice : <b>9</b>	Ayant délibéré : 6	Votés Pour : 6
	Votés Contre : 0	Abstentions : 0

L'an deux mil dix-neuf, le trente mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur POLI Jean-Baptiste a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	Mme GUIQUET Sandra
M. CIPRIANI Jean-Marie	<b>Etaient absents</b>
M. POLI Jean-Baptiste	Mme OBENOUS née DURAND Isabelle
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Pierre-Antoine
M. MARTINO Enzo	M. MANTESE Jean-François

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur POLI Jean-Baptiste a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

- Après avoir examiné et approuvé le compte administratif ce même jour.
- Considérant qu'il y lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.
- Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2018.
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
  - Un résultat de fonctionnement de 30 488,01 €.

- Un résultat de fonctionnement reporté 2017 de 108 484,24 €.

**Soit un résultat cumulé de la section de fonctionnement de 138 972,25 €.**

- Un résultat d'investissement de - 50 688,70 €.
- Un résultat d'investissement reporté 2017 de - 27 742,92 €.

**Soit un résultat cumulé d'investissement de - 78 431,62 €.**

- Des restes à réaliser en dépenses de 23 786,74 €.
- Des restes à réaliser en recettes de 89 933,99€.

**Soit un solde des restes à réaliser d'investissement de 66 147,25 €.**

**Soit un déficit d'investissement cumulé de 12 284,37 €.**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) de l'exercice 2018 comme suit :

**Report en fonctionnement au R 002 de 126 687,88 €.**

**Report en investissement au D 001 de 78 431,62 €.**

**Affectation en réserves R 1068 en investissement de 12 284,37 €.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,  
Le 30/03/2019

Le Maire

Jean-Luc MILLO

